

**TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LA RÉALISATION D'UNE ASSISTANCE
TECHNIQUE SUR :**

ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ DANS L'APPLICATION DE TECHNIQUES DURABLES POUR
CINQ GROUPEMENTS DE PROMOTION FÉMININE, ET LES TECHNICIENS

PODOR, SÉNÉGAL

Projet:

***« Renforcer l'autonomie des agricultrices dans la transition
Agroécologique à Guédé Village et Guédé Chantier, Dpto Podor »***

Financé par AECID (2022/PRYC/000757)

CERAI

Juillet 2024



Table de matières

1 ANTÉCÉDENT ET CADRE DU PROJET	1
2 OBJECTIFS	1
3 ACTIVITÉS À RÉALISER	2
4 MÉTHODOLOGIE ET PLAN DE TRAVAIL	5
5 PRODUITS ATTENDUS	5
6 MOYENS À DISPOSITION DE L'EXPERT POUR LA RÉALISATION DE LA CONSULTATION	6
7 BUDGET	6
8 PROFIL DU SERVICE TECHNIQUE	7
9 DÉLAIS ET FORME DE PRÉSENTATION D'OFFRES	7

1 ANTÉCÉDENT ET CADRE DU PROJET

Le Centre d'Études Rurales et d'Agriculture Internationale (CERAI) et son partenaire au Sénégal, **Environnement Développement Action pour la Protection Naturelle des Terroirs (ENDA PRONAT)**, informent du processus de sélection pour la réalisation d'une assistance technique concernant l'accompagnement aux agricultrices des Groupes de Promotion Féminine (GPF), les volontaires des GPF et les techniciens de l'équipe locale.

Le renforcement des capacités en techniques de cultures agricoles durables s'impose dans un contexte de développement agricole de la révolution verte. Autant CERAI que son partenaire local, ENDA PRONAT dans leur stratégie de développement de la vallée du fleuve Sénégal, appliquent la méthodologie d'éducation populaire – paysan à paysan -, pour faciliter la transmission horizontale des connaissances au sein de la population paysanne.

Le modèle actuel de la révolution verte a été largement appliqué avec les périmètres irrigués pour la culture du riz depuis les années 1980. Ce qui s'ajoute à l'augmentation de la population met en danger l'écosystème, déjà fragile, et ses possibilités à nourrir la population sénégalaise. Ainsi, avec l'introduction de pratiques durables en agroécologie, plus qu'une augmentation de la surface (puisque l'accès à la terre et à l'eau peut être un facteur limitant), une amélioration de la valeur ajoutée par surface est recherchée : une bonne gestion des ressources, la rationalisation des intrants, une réduction de la dépendance aux produits étrangers - semences, engrais, insecticides...- et la durabilité (améliorer l'environnement - sol, diversité - au lieu de l'appauvrir).

Les présents termes de référence s'inscrivent dans le cadre du Projet "*Renforcer l'autonomie des agricultrices dans la transition agroécologique à Guédé Village et Guédé Chantier, Département de Podor*", financé par l'Agence Espagnole de Coopération International au Développement (AECID).

2 OBJECTIFS

Les objectifs de cette assistance technique sont :

- Accompagner les 260 agricultrices familiales de 5 GPF pour augmenter la production agricole un 30%.
- Accompagner ces 5 GPF pour augmenter de 20% leurs ventes de produits horticoles, grâce à l'introduction des arbres fruitiers, du bétail et d'une initiative économique.
- Accompagner la compréhension et l'application des techniques de production agricoles durables des agricultrices bénéficiaires, des volontaires de GPF et de l'équipe technique. Le champ d'application de ces techniques consiste en la gestion de l'eau durable, la gestion durable du sol, l'augmentation de la biodiversité, la diversification avec l'introduction des petits ruminants et des espèces fourragères.



3 ACTIVITÉS À RÉALISER

Il s'agit d'assurer l'appui technique et l'accompagnement des agricultrices de cinq GPF et à l'équipe locale du projet ainsi qu'aux volontaires de GPF.

Les activités à réaliser sont les suivantes :

- Accompagnement technique à travers l'organisation d'ateliers techniques et pratiques adaptés à la cible du projet au niveau du terrain sur les thèmes suivants :
 - 1) le travail du sol et la fertilisation organique en quantité et qualité adéquates pour préserver la qualité et la structure du sol ;
 - 2) l'optimisation du système d'irrigation, l'entretien du système, l'adéquation de l'irrigation en fonction des espèces ;
 - 3) l'intégration du bétail dans les jardins ;
 - 4) l'intégration des spéculations fourragères dans les parcelles des femmes.
- Coordination du suivi des indicateurs productifs et conseil technique pour améliorer la production agricole
- Formation technique de 5 jours pour 20 agents de la Société nationale D'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta de Fleuve Sénégal (SAED) à l'agroécologie et à l'agriculture familiale.

A. Accompagnement technique à travers l'organisation d'ateliers techniques et pratiques adaptés à la cible du projet au niveau de terrain sur les thèmes que suivent :

1) Ateliers d'amélioration des sols pour 260 agricultrices (251 femmes) de 5 villages

Indicateur atteint : accompagner à l'augmentation de 1% la matière organique du sol grâce à l'application des techniques de fertilisation organique et du travail du sol.

OBJET : amener les 251 agricultrices à dimensionner, améliorer et protéger les sols productifs, soit par la fertilisation et/ou la protection de leur structure, avec les outils de travail les plus appropriés.

JUSTIFICATION : le renforcement des capacités et la réduction de la charge de travail sont nécessaires dans le contexte rural actuel, où les femmes sont surchargées et l'exercice de leurs activités remet en question leur accès et leur contrôle sur des moyens de subsistance justes, équitables et durables, dépendant d'écosystèmes affaiblis par une utilisation abusive et une mauvaise gestion, ladite gestion limitée à une partie de la population et excluant en grande partie les femmes. Il est donc urgent de soigner et de restaurer les sols, en particulier leur matière organique et leur structure, et le faire partant d'une conscience commune.

À RÉALISER :

- Formation de 3 jours/GPF
- Réunions et accompagnement pour renforcer l'équipe technique et les volontaires
- Coordination du suivi technique des sols
- Rapport de l'activité qui inclut évaluation initiale et finale des participants.



2) Ateliers pratiques pour une gestion durable et collective de l'eau d'irrigation dans 5 GPF

Indicateur atteint : les 5 GPF disposent et gèrent de manière collective des systèmes d'irrigation pour une surface de 5,5 Ha.

OBJET :

- Mettre à disposition des agricultrices et agriculteurs des outils de spatialisation de l'irrigation pour maîtriser les investissements, réduire les coûts de campagne, réduire les gaspillages d'eau et améliorer l'utilisation collective des systèmes en fonction de la projection de leurs parcelles et des sources d'eau.

JUSTIFICATION : L'agriculture conventionnelle fonctionne sous irrigation par submersion, par héritage de la principale culture du gouvernement, le riz. Elle ne répond pas aux besoins des autres cultures et sources d'eau. Lors de premières expériences avec des systèmes alternatifs tels que l'extraction semi-californienne ou solaire, les femmes reconnaissent et comprennent que l'irrigation conventionnelle demande une grande consommation d'eau et de carburant. C'est pourquoi elles ont décidé d'étendre les systèmes alternatifs afin d'augmenter leur espace productif à des prix compétitifs, tout en respectant les ressources naturelles.

SOUS-ACTIVITÉS :

- Formation de 5 jours/GPF
- Réunions et accompagnement pour renforcer l'équipe technique et les volontaires
- Coordination du suivi technique des sols
- Rapport de l'activité qui inclut évaluation initiale et finale des participants.

3) Soutien technique aux agricultrices pour l'intégration des petits ruminants dans leurs exploitations

Indicateur atteint : Les 5 GPF ont des haies, des animaux, des arbres fruitiers et du fourrage dans leurs fermes.

OBJET

- Favoriser la production animale et la génération de revenus
- Diversifier la production agricoles des GPF à travers l'introduction d'espèces fourragères et d'arbres/arbustes qui servent à alimenter le bétail et de haies vives et d'ombrage aux cultures.

JUSTIFICATION : l'alimentation animale est insuffisante, il y a un accès limité et il y a un manque l'habitude de réaliser les rations avec les cultures fourragères. En plus, la diversification avec le bétail, les arbres et les arbustes permettent de fertiliser et protéger les champs et d'augmenter les revenus des agricultrices.

SOUS-ACTIVITÉS :

- Formation de 5 jours/GPF sur l'intégration des petits ruminants dans la parcelle et sa conduite et sur la diversification avec des espèces fourragères adaptés au niveau local (niébé fourrager, mar alfalfa, pois d'Angole, ou d'autres possibles).
- Réunions et accompagnement pour renforcer l'équipe technique et les volontaires
- Coordination du suivi technique de la production d'élevage et fourragère
- Rapport de l'activité qu'inclut évaluation initiale et finale des participants.



4) Diversification des parcelles à travers l'introduction d'espèces à usages multiples : alimentation animale/humaine, protection des sols/nutrition

Indicateur atteint : Les 5 GPF ont des haies, des animaux, des arbres fruitiers et du fourrage dans leurs fermes.

OBJET :

- Favoriser la production et la génération de revenus,
- Promouvoir la durabilité et la santé de l'écosystème en incluant et en renforçant les espèces de fourrage et d'arbres/arbustes qui servent d'aliments, de traitement et d'engrais.

JUSTIFICATION : 3 facteurs sont actuellement présents : alimentation animale insuffisante et accessibilité limitée, rareté des fruits locaux (prix, variété, qualité) sur le marché tout au long de l'année, aridité et manque de protection des sols, autant d'opportunités qui permettent des rendements plus élevés et une meilleure utilisation des terres arables dans le GPF, car l'intégration de variétés appropriées permet la production d'aliments, tant animaux qu'humains, et leur vente/consommation, ainsi que la protection et l'alimentation des sols. Promouvoir la durabilité des écosystèmes productifs sur la base de leurs moyens de subsistance.

SOUS-ACTIVITÉS :

- Validation des espèces adaptées et utiles,
- préparation des intrants,
- préparation de la méthodologie et des outils,
- développement des séances : 5 jours/GPF
- Coordination du suivi technique
- Rapport technique de l'activité

B. Coordonner le suivi des indicateurs productifs et conseil technique pour améliorer la production agricole

Les indicateurs seront suivis par activité et par conseil technique pour améliorer la production agricole avec une approche basée sur les résultats selon la matrice du cadre logique du projet.

C. Formation technique de 5 jours à 20 agents de la SAED à l'agroécologie et à l'agriculture familiale.

OBJECTIF : Renforcer et développer les capacités techniques en agroécologie, 20 agents de la SAED (au moins 30% des femmes) pour assurer la mise en œuvre de leur mandat et réfléchir sur le modèle agricole conventionnel qu'ils promeuvent.

JUSTIFICATION : Au fil des années, le programme matériel du pays, PSE, a incorporé des adaptations vers un développement plus respectueux et durable avec l'environnement et la population rurale - en particulier les femmes et les jeunes - car la situation de dégradation des ressources productives, la dépendance aux intrants et l'intensification agricole inefficace ne répondent pas aux besoins. En 2019, le gouvernement a lancé le " PSE VERT ", et la formation de ses agents n'est pas suffisante (comme ils l'ont communiqué à plusieurs reprises), d'où la nécessité



d'appuyer la mise au point qui permet d'assurer et de mettre en œuvre le programme.

SOUS-ACTIVITÉS :

- Préparation d'un cours de formation sur Agroécologie et la souveraineté alimentaire à la destination des 20 techniciens de la SAED
- Plan de formation de 8 jours avec des ateliers pratiques, élaboré en coordination avec la SAED
- Rapport de l'activité qu'inclut évaluation initiale et finale des participants.

4 MÉTHODOLOGIE ET PLAN DE TRAVAIL

Période de travail sur le terrain

La durée de l'assistance technique (formations théoriques et pratiques) est de 10 mois à réaliser pendant la campagne agricole 2024 - 2025. Une partie pratique et des visites - conseils, suites sur le terrain sont fortement recommandés.

Matériels pédagogiques : CERAI/ENDA PRONAT, après plusieurs années d'expérience et d'interventions basées sur l'application de techniques agro écologiques, mettra à disposition différents matériels.

Méthodologie

- Le consultant/e doit élaborer une proposition méthodologique dans laquelle sera détaillé et la méthodologie de réalisation des sous-activités prévues et doit inclure le programme de la formation ainsi que la liste de matériels intrants à fournir.
- Le/la consultant/e adaptera sa méthodologie et les pratiques et cours en fonction des conditions locales et du niveau des participants.
- Chaque mission sera sanctionnée par un rapport.
- Un rapport de synthèse sera élaboré à la fin de la consultation.

Plan de travail

Le plan de travail avec un calendrier sera proposé par le/la consultant/e à travers de l'offre technique.

La date limite de remise du rapport final sera remise au maximum le 30 juin 2025 (comprenant le temps d'envoi d'une première version au CERAI/ ENDA PRONAT et l'élaboration du rapport final en tenant compte des apports de CERAI/ ENDA PRONAT).

5 PRODUITS ATTENDUS

Les documents à rendre sont :

- Un rapport par formation qui présente des détails sur le déroulement de la formation ainsi que les thèmes abordés et avec l'évaluation initiale, l'évaluation finale, l'évaluation de la formation, les conclusions et les recommandations, photographies et listes de présence.
- Un document de synthèse / fiche technique du suivi de la production, revenus agricoles et application des techniques agroécologiques.

6 MOYENS À DISPOSITION DE L'EXPERT POUR LA RÉALISATION DE LA CONSULTATION

Le projet mettra à disposition tous les moyens logistiques nécessaires pour la réalisation de sa mission dans des bonnes conditions (véhicules pour les déplacements sur le terrain, salle de formations, etc.). Le projet fournira la liste des agriculteurs intéressés. Le formateur prendra en charge les moyens de saisie et d'analyse des données (ordinateurs, programmes statistiques etc.).

7 BUDGET

Le budget total pour la consultation sera de 21.342,86 Euros (vingt-un mille trois cent quarante-deux euros quatre-vingt-six centimes de €), soit un total de 14.000.000 FCFA (quatorze millions francs CFAs, toutes taxes comprises. Tous les possibles frais de déplacement, hébergement et nourriture seront inclus ainsi que d'autres frais possibles du consultant.

Le budget sera ajusté en fonction du niveau d'expérience, du niveau de formation et de la réactivité aux termes de référence.

Le/la consultante devra présenter cinq factures légales au nom de CERAI où ENDA PRONAT et des avis crédit à la réception de chaque virement.

Le paiement sera effectué en cinq fois :

- 20% au moment de la signature du contrat.
- 20% aux ateliers sur la gestion de l'eau et du sol.
- 20% aux ateliers pour l'intégration de l'élevage-fourragère
- 20% aux ateliers agents de la SAED sur l'agroécologie et la souveraineté alimentaire
- 20% à la justification et suivi - évaluation final

Paieement	Montant €	Produit à rendre
Signature du contrat 20%	4268,57€ 2.800.000 FCFA	Plan de travail révisé et détaillé.
Formation gestion de l'eau et gestion du sol	4268,57€ 2.800.000 FCFA	Rapport formation gestion de l'eau Rapport formation sols
Ateliers pour l'intégration de l'élevage et fourragère.	4268,57€ 2.800.000 FCFA	Rapport formation intégration de l'élevage-diversification fourragère.
Ateliers agents de la SAED sur l'agroécologie et la souveraineté alimentaire	4268,57€ 2.800.000 FCFA	Rapport formation SAED
Justification et suivi - évaluation final	4268,58€ 2.800.000 FCFA	Rapport suivi des indicateurs agroécologie et de production agraire

8 PROFIL DU SERVICE TECHNIQUE

Les consultants/experts devront présenter les compétences suivantes :

- Diplôme universitaire d'agronome, spécialiste en production agricole et d'élevage dans le milieu sahélien.
- Expérience professionnelle démontrée en production agraire et d'élevage durable en Afrique de l'Ouest.
- Expérience démontrée en vulgarisation agraire
- Expérience démontrée de gestion d'une ferme agricole.
- Expérience de travail direct avec agriculteurs et agricultrices familiaux.
- Expérience de travail d'au moins 5 ans en gestion de projets de développement dans le milieu rural.
- Disponibilité pour se déplacer et habiter à Podor (Sénégal) pendant toute la campagne agricole (entre septembre et juin 2024).
- Capacités de réaliser les formations en peulh.
- Compétence de rédaction des rapports écrits en français.
- Connaissance et affinité avec les valeurs du CERAI et d' ENDA PRONAT sur l'agroécologie et la souveraineté alimentaire.
- Avoir permis de conduire.

De plus, seront valorisés les points suivants :

- Bonne capacités d'adaptation au contexte local et capacité de travail en équipe multidisciplinaire
- Personne dynamique, facilité et goûts pour le travail agricole et avec les différents acteurs impliqués
- Autonomie
- Connaissances et expérience de travail en agriculture en Afrique de l'Ouest.

9 DÉLAIS ET FORME DE PRÉSENTATION D'OFFRES

CERAI / ENDA PRONAT effectueront une sélection des qui répondent aux critères requis avant le 6 août 2024 des documents suivants :

- Offre technique et CV
- Offre économique et détails du budget (taxes comprises).

Les critères d'évaluation incluront la qualité technique et l'offre économique. En ce qui concerne l'offre technique, les critères suivants seront pris en considération :

- Expérience : 40%
- Compétences du consultant/équipe consultants : 30%
- Qualité de l'offre technique : 30%



Toute cette documentation devra être envoyée par courrier électronique avec le sujet du message : Accompagnement techniques agricoles durables à l'adresse suivante : ines.ferrer@cerai.org

Les offres doivent comprendre deux parties séparées qui incluent les documents suivants :

PARTIE 1 : Proposition technique

- L'offre technique devra comprendre la planification technique qui permettra d'atteindre les objectifs de façon efficiente. Elles devront présenter au minimum :
- Chronogramme des activités : l'offre devra inclure un chronogramme, dans lequel seront reflétés de manière claire toutes les activités importantes, ainsi que les délais et les dates prévisionnelles auxquelles se réaliseront ses activités.
- Résumé de la méthodologie proposée
- Principaux contenus prévus pour les formations théoriques et pratiques
- Profils de consultants
- Les Curriculum Vitae des différents membres de l'équipe devront être joints à l'offre technique.

PARTIE 2 : Proposition financière

La proposition financière doit regrouper tous les frais relatifs à la réalisation de l'assistance technique.

Le document remis devra représenter la valeur totale de l'assistance technique avec ou sans les détails des lignes budgétaires. La présentation d'un budget détaillé sera valorisée positivement.

La sélection s'effectuera à partir du 9/08/2024, la contractualisation avant le 1^{er} septembre 2024. Seules les candidatures retenues pour participer au processus de sélection seront contactées.